

Guide pour la remise des documents – Déclarations d'impôt 2025

■ Formulaire obligatoire à joindre

Merci de remplir le formulaire « **Déclaration de renseignements personnels** » et de le joindre à vos documents.

Lien direct : https://ea12eda9-aa0b-43a8-bc15-954c2ac6ef73.usrfiles.com/ugd/ea12ed_4c3e462fd6d9424f85096e9a84b51822.pdf

Veuillez vous assurer d'avoir tous vos documents avant de prendre rendez-vous ou de les envoyer par Dropbox. Cela permet d'éviter les oublis, les retards et des frais supplémentaires.

■ Documents essentiels :

- Relevé 31 (locataire)
- Compte de taxes scolaires (si revenu familial < 65 000 \$)
- Avis de cotisation fédéral et provincial de l'an dernier
- T4 et Relevé 1 (emploi), T4A (pensions/PCU/PCRE), T4E (assurance-emploi)
- T5 et T3 (revenus de placement)
- T4RSP / T4RIF (retraits REER ou FERR)
- Tout autre feuillet de revenu reçu
- Reçus de frais de garde (RL-24)
- Contribution REER
- Dons de charité
- Frais médicaux (total déjà additionné)
- Frais de scolarité (T2202)
- Intérêts étudiants
- Cotisations syndicales/professionnelles
- Résumé revenus/dépenses (si travailleur autonome simple)
- Remboursement au RAP (régime accès à la propriété)
- Achat d'une première maison en 2024 (crédit disponible)
- Pompier volontaire (crédit d'impôt applicable)

■ Situations particulières (me consulter avant) :

- Gain ou perte en capital (actions, immeubles, cryptomonnaies)
- Revenu de location (immeuble locatif, Airbnb)
- Pension alimentaire payée ou reçue
- Acomptes provisionnels payés
- Contributions politiques
- Biens étrangers > 100 000 \$ (formulaire T1135)
- Assurance salaire imposable (détails à fournir)
- Crédit spécial 65+ lié aux taxes municipales
- Vente d'une résidence principale (obligatoire de déclarer)
- Faillite (déclaration pré-faillite par le syndic)
- Déclaration pour une personne décédée (certificat + testament)

■ Sécurité et conditions :

Veillez attendre d'avoir réuni **tous vos feuillets et reçus** avant de les envoyer par Dropbox. L'envoi de documents par **courriel** n'est pas sécuritaire et ne sera pas accepté. **Aucun document ne sera accepté par texto.**

Si un oubli de document est constaté après la production et l'envoi de votre déclaration, des **frais de 25 \$** seront applicables pour corriger et soumettre à nouveau le rapport d'impôt.